

600
600

400
400

RÉSULTATS FINANCIERS

Au 31 Décembre 2023

COMMUNIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023 DU GROUPE CIH BANK

Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH BANK s'est réuni le Mercredi 21 Février 2024 pour examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés du Groupe CIH BANK au 31 Décembre 2023, ainsi que les divers points inscrits à son ordre du jour.

Chiffres consolidés



Résultats commerciaux (Chiffres consolidés)

• Dépôts clientèle

Avec une collecte nette de 5,3 MMDH à fin Décembre 2023, les dépôts clientèle ont progressé de +7,6% par rapport à Décembre 2022, et s'établissent à 74,2 MMDH. Sur base individuelle, ces dépôts sont composés essentiellement de ceux de CIH BANK à hauteur de 65,9 MMDH et de ceux d'UMNIA BANK à concurrence de 4,9 MMDH.

Les dépôts à vue constituent 83% des dépôts clientèles à fin Décembre 2023, soit au même niveau de pourcentage constatée en 2022 et consolidant ainsi l'optimisation du coût des ressources.

• Crédits clientèle

En hausse de 8,8% par rapport à Décembre 2022, les encours crédits consolidés ont atteint 90,8 MMDH. Sur base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 69,7 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK contribuent respectivement à hauteur de 13,9 MMDH et 7,1 MMDH.

Représentant 48 % de l'encours des crédits consolidés, les crédits hors immobilier enregistrent une augmentation de 9,9% par rapport à Décembre 2022, pour s'établir à 44,0 MMDH confirmant la politique de diversification des emplois clientèle de la banque.

Le total bilan consolidé s'établit à 125,4 MMDH en progression de 7,1% par rapport à Décembre 2022.

La dynamique commerciale s'est traduite par l'amélioration des parts de marché du Groupe CIH BANK. A fin Décembre 2023, le Groupe représente 27% des financements automobile (+272 Pbs), 6% des crédits à la consommation (+63 Pbs) et 9,7% des crédits immobiliers destinés à l'habitat (+26 Pbs). La part de marché des dépôts clientèle du Groupe s'établit à 6,0% (+10Pbs).

Indicateurs Résultats :

Le PNB consolidé s'élève à 4 468,2 MDH en accroissement de +27,0% par rapport à Décembre 2022.

Cette évolution résulte de la progression de la marge nette d'intérêt de 8,6 % et des performances de l'activité de marché à fin Décembre 2023 comparé à fin 2022.

En social, le produit net bancaire de CIH BANK s'établit à 3 700,2 MDH, en croissance de +32,8% par rapport à Décembre 2022.

Le coût du risque en consolidé s'établit à 1 280,6 MDH soit une augmentation de 116,9 % comparé à Décembre 2022. Le taux du coût du risque à fin Décembre 2023 s'établit ainsi à 1,16 % contre 0,71% une année auparavant. Cette hausse reflète la politique de provisionnement prospective et prudente adoptée par le Groupe.

En social, le coût du risque s'élève à 851,1 MDH contre 344,8 MDH correspondant respectivement à un taux de coût du risque de 1,13% en Décembre 2023 contre 0,48% à fin 2022.

Le résultat net consolidé s'élève à 776,9 MDH contre 710,9 à fin Décembre 2022, soit une hausse de 9,3%. Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 710,4 MDH à fin Décembre 2023 contre 669,1 MDH à fin Décembre 2022.

En social, le résultat net s'élève à 620,0 MDH à fin Décembre 2023 contre 592,7 MDH par rapport à fin 2022 soit une progression de 4,6%.

Faits Marquants

Durant l'année 2023, Le Groupe CIH BANK a poursuivi son effort de financement de l'économie nationale et d'inclusion financière particulièrement envers les femmes et les jeunes. Cette dynamique de croissance s'est appuyée sur le développement de ses services digitaux et sur l'extension régulière du réseau de la Banque et de ses filiales avec l'ouverture de 14 nouvelles agences et l'installation de 100 nouveaux GAB, portant ainsi le nombre total d'agences à 408 et de GAB à 844. Ainsi 460.000 nouveaux clients ont rejoint le groupe CIH BANK.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification, CIH BANK a accordé une importance particulière à l'amélioration des services dédiés à la clientèle professionnelle avec une spécialisation de certaines agences à la clientèle entreprise ainsi que le lancement de nouvelles offres dédiées (Code Maalem, Offre pack PME et l'Offre Pro Sayidati).

Le groupe a aussi poursuivi l'enrichissement des fonctionnalités sur les canaux digitaux confirmant sa position en tant qu'acteur de référence en la matière : E-chèque PRO, Apple Pay, Code 212 dédié aux Marocains du Monde.

A fin 2023, Le groupe CIH BANK a initié la première opération de titrisation synthétique d'actifs en devises au Maroc en lançant le fonds «FT Synthésium». La réussite d'une telle opération innovante témoigne de la confiance des investisseurs ainsi que celle des autres parties prenantes.

La Banque a clôturé l'opération d'acquisition de BMCI Asset Management spécialisée en gestion d'OPCVM dont la dénomination devient « CIH Capital Management » afin d'offrir à sa clientèle diversifiée de nouveaux produits innovants de placement et de gestion d'épargne.

La croissance de l'activité et la diversification des emplois de la banque vers la clientèle entreprise a conduit la banque à mettre en place une stratégie de couverture prospective et prudente des risques.

Suite à la survenance d'anomalies dans certaines opérations de factoring avec quelques clients, CIH BANK a rapidement réagi et mis en place les mesures correctives permettant à la banque de recouvrer ses droits et de sauvegarder ses intérêts.

Il est à noter que l'ensemble du portefeuille factoring a fait l'objet d'une analyse exhaustive. Les comptes arrêtés à fin Décembre 2023 comprennent les provisions couvrant les risques résiduels et les risques prospectifs à date, relatifs à cette activité.

Décision du Conseil

A l'issue de la présentation des résultats annuels et après avoir entendu les rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés au 31 Décembre 2023.

Le Conseil d'Administration a approuvé la politique de provisionnement prospective et prudente adoptée et note avec satisfaction les performances commerciales et financières réalisées.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, la distribution d'un dividende de 14 DH par action.

Le Conseil d'Administration félicite l'ensemble des équipes du Groupe CIH BANK pour leur engagement et leur mobilisation en faveur des clients et de l'ensemble des parties prenantes.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers

Bases de présentation

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Méthodes d'évaluation

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service. Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, câblage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

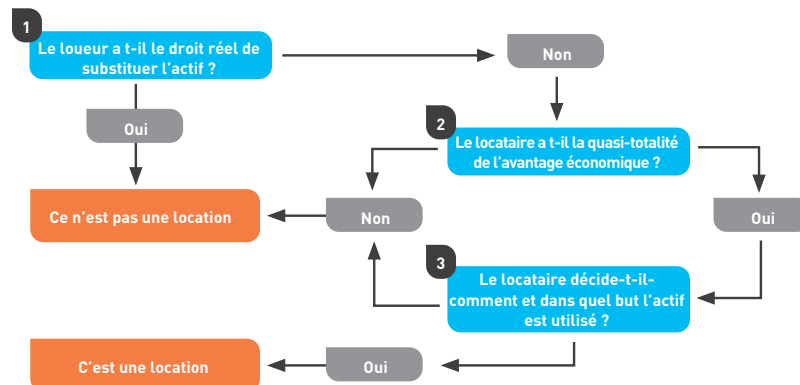
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DEPRECIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif ;
- **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;
- **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

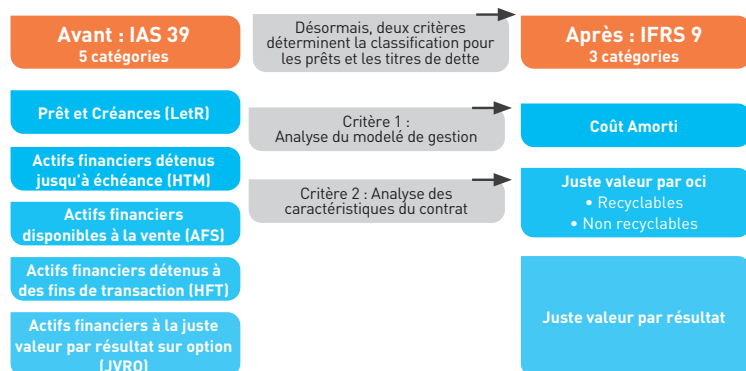
La norme IFRS9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1er janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

- Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :
 - La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
 - La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre-Vente
Test SPPI*	Satisfaction	Coût amorti	juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaction	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(* Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- Analyse des opérations de cession ;
- Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS 9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- Les créances envers la clientèle
- Les créances envers les établissements bancaires
- Le portefeuille titres

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise(BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		Dépréciation des octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS 9	
Sains	Provisions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul e=de provisions pour les non-sensibles (sains) • ECL (Expected Credit Loss)* Point in Time* (Sur les données récentes) (→Through the cycle*) plus de volatilité sur les provisions • Approche *Forward looking* : intégration de projection macro-économique future • La nécessité de *monitorer* la qualité de crédit durant toute la vie des contrats 	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	El comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

• **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis le comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.

• **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.

• **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- Prime de fin de carrière ;
- Prime d'ancienneté ;
- Indemnité de départ à la retraite anticipé.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2023

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini. La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-23	31-Déc-22	31-Déc-23	31-Déc-22
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	5,00%	3,8%	5,00%	3,8%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2474	2434	2474	2434
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0% et 1,5%. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPOTS DIFFERES

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres. Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels. Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture ;

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions - Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COUT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RESULTAT DES AUTRES ACTIVITES

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- Ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre.

Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

Regroupements d'entreprises

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

Goodwill

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise.

Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1er janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPERATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : La Titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams.

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation

SECTEURS OPERATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation [activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, ...etc.

RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur national.

Ce dispositif se fixe comme objectif d'assurer une veille permanente concernant les meilleures pratiques en matière de gestion des risques afin d'en assurer le déploiement progressif de manière à garantir un équilibre permanent entre le développement des activités de CIH BANK et la maîtrise des risques y afférents.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le mode de gouvernance de la banque a connu une évolution au cours du 1er semestre 2009 qui s'est matérialisé à travers :

• La transformation juridique du CIH en SA à Conseil d'Administration :

Après promulgation de la loi ayant modifié la loi N° : 17/95 relative aux sociétés anonymes, et afin de tirer profit de ses apports en matière de gouvernance, et sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale Mixte du 28 05 2009 a décidé la transformation juridique du CIH en Société Anonyme à Conseil d'Administration, effective à partir de la date du 28 mai 2009 et l'adoption de nouveaux statuts de la banque.

• Modalité d'exercice de la Direction Générale :

- Conformément à la loi N°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la Loi 20-05 promulguée par le Dahir n°1-08-18 du 23 mai 2008 et conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 Mai 2008, le Conseil d'Administration décide que la direction générale de la société sera assumée, sous sa responsabilité, par un Directeur Général.

- Conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes, Le Conseil d'administration du 07 Octobre 2009 a décidé que le mode d'exercice de la Direction Générale est dorénavant exercé par un Président Directeur Général.

- L'Assemblée Générale du 11 Novembre 2009 a pris acte que le mode d'exercice de la Direction Générale choisi par le Conseil d'Administration en date du 28 mai 2009 est modifié par le Conseil d'Administration du 07 Octobre 2009 conformément aux dispositions de la loi n°17-95 telle qu'elle a été modifiée par la loi 20-05 sur les sociétés anonymes.

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne Gouvernance des établissements de crédit.

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites globales d'expositions aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes entités impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de Reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ces missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion et Contrôle des Risques et La Direction Risque Opérationnel et Contrôle permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, La Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.
- L'entité Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée au Pôle Système d'Information.
- Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Les Comités relevant de la Direction Générale

- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité de Management des Risques ;
- Le Comité Contrôle Interne ;
- Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;
- Le comité de pilotage des risques de crédit ;
- Le Comité des Engagements ;
- Le Comité de Recouvrement ;
- Le Comité de Suivi des Risques sensibles ;
- Le Comité de Suivi des Affaires Spéciales ;
- Le Comité de Suivi du Contentieux ;
- Le Comité de Provisionnement ;
- Le Comité ALM ;
- Le Comité Trésorerie et placement ;
- Le Comité risque nouveaux produits et services ;

Les Comités émanant du Conseil d'Administration :

- Le Comité des Risques ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences de Bâle II et de Bâle III et des dispositions réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour constituer une cartographie par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, le progiciel permet à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions qui leur sont associées ainsi que l'exigence en fonds propre requise.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances. Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

Aussi, dans un objectif d'industrialisation et d'amélioration de ses traitements, CIH BANK a mis en place une base Engagements qui centralise l'ensemble des données des contrats d'engagements de la clientèle et les informations y afférentes. En effet, cette base permet de mettre à niveau les outils de pilotage et de reporting et de faciliter le processus de production et d'accès à l'information clé.

CIH BANK a également lancé un projet d'automatisation des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

CIH BANK a lancé en 2022 un projet Excellence crédit aux entreprises qui vise à soutenir la croissance des Crédits Entreprises, en dotant CIH BANK d'une organisation et de processus performants pour absorber l'évolution des volumes et améliorer la qualité de service à la clientèle.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIHBANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques. Ce plan couvre des risques spécifiques, comme le risque de liquidité ou la continuité d'activité (PCA et PSI) en cas de survenance d'événements majeurs.

Aussi, CIH BANK a mis en place un dispositif PRCI Plan de redressement interne qui s'inscrit dans un cadre réglementaire régi par la circulaire n°4/W/2017 publiée en Juillet 2017. Il permet d'élaborer des mesures adéquates qui garantiront la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présentera des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est du risque de

non-conformité et les autres acteurs du contrôle interne pour les autres catégories de risque (Direction Gestion et Contrôle et des Risques, Direction Risque Opérationnel et Contrôle Permanent, Direction de la Comptabilité, Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, ...). Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, l'une des missions de la Direction gestion et contrôle des risques, de la Direction Risque opérationnels et contrôle Permanent et de la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie consiste à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés, mais aussi les titres détenus et le hors bilan.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

a. Principes de base régissant l'activité de crédit

L'activité de crédit au CIH BANK s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;
- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

b. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques organisées en une politique risque chapeau et des politiques risques par thème.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Banque de l'entreprise ;
- Politique Risque Banque de l'immobilier ;
- Politique Risque Banque des particuliers ;
- Politique Risque marché des professionnels ;
- Politique de provisionnement ;
- Charte des risques sensibles.

c. Comités Crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements
 - Comités des Engagement et investissements/
 - Comité de délégation DGA/Pôle
 - Comité middle market
 - Comité Banque des particuliers et professionnels
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de provisionnement ;
 - Comité grands risques ;
 - Comité risques sensibles ;
 - Comité de pilotage risque de crédit ;
 - Comité risque nouveaux produits et services
 - Comité Management des risques.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

d. Procédures Engagements

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision via le Comité Compétent,
- Respect de nos politiques risques,
- Respect du système de délégation des pouvoirs.
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage / Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

e. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit

De par l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIHBANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits corporate.

f. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par la Gestion Globale des Risques et recouvrement, notamment :

- La Direction Gestion et Contrôle des risques Groupe, au travers des entités suivantes : Pilotage de la solvabilité et solidité financière, Risk Analytics et Modélisation.
- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- En plus des banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers et des domiciliations par le risque et les métiers ;
- Le suivi des seuils réglementaires, des limites internes, des limites groupe, des ratios prudentiels et du coût du risque ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant la solvabilité dudit client. L'outil a été déployé en 2021/2022 pour matérialiser le processus de notation des Entreprises, des Etablissements de crédit et des Pro/TPE.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuel. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

- Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

- Modèle de notation des entreprises :

Le modèle de notation pour les entreprises est à dire d'experts et a été actualisé et backtesté. A cet effet, Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite par le Middle office de la banque de l'immobilier à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière se basant sur des ratios à calculer à partir

des bilans consolidés selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité. Après le calcul de la note finale, celle-ci peut être forcée sur la base des critères d'ajustement définis.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction Gestion et Contrôle des Risques lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Ce dispositif est étoffé par le processus ICAAP et appétence aux risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIHBANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour la branche entreprise, et la branche promotion immobilière en pourcentage des fonds propres.
- Limites par groupe ;
- Limites par groupement de ligne ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites définies dans le cadre de l'ICAAP et de l'appétence au risque.

Ces limites sont validées par les Comités Compétents. La politique de risques du CIHBANK prévoit une révision annuelle éventuelle ou à l'occasion de tout changement dans les spécificités relatives à l'activité du crédit ou à l'aversion de la banque au risque de crédit.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR)

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20% des fonds propres. Cet indicateur est fortement suivi par BAM et les instances de gouvernance. En cas de dépassement, le montant sera déduit des fonds propres.

Au 31/12/2023, le CMDR est inférieur à 20% pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Contrôle et Gestion des Risques Groupe procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de fiches renseignées par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, le cas échéant, les transferts au Pôle Recouvrement, les déclassements ou reclassements des créances et leurs couvertures par les provisions.

Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation ou au comité recouvrement ou au comité engagements.

A partir de 2020, CIHBANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

En plus du traitement des créances sensibles, les portefeuilles gérés par le Pôle Affaires Spéciales et Recouvrement font l'objet d'une analyse par le Comité recouvrement grands comptes.

Ces Comités trimestriels examinent l'évolution des portefeuilles gérés et, en particulier, les affaires à risques significatifs et décident des réajustements en termes de classification et de couverture des créances les concernant.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre de Comités correspondant à chacune des dites Banques. Les autres pouvoirs sont exercés individuellement.

Il est à préciser que les pouvoirs de décision, délégués en matière de crédit, ne s'exercent que pour la clientèle en situation régulière et pour laquelle aucune information négative ne se dégage de la consultation des diverses sources d'informations sur les risques d'origine interne (ex : incidents de paiement) ou externe (ex : Centrale des risques), la notation/score. Dans le cas contraire, la demande de crédit est soumise au Comité Compétent ;

Les décisions d'engagement s'accompagnent de l'obligation d'en assurer le suivi en vue de la récupération dans les meilleures conditions (recouvrement des impayés, suivi des dépassements...);

L'avis réservé ou défavorable de la Gestion globale des Risques et Recouvrement/Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit et nécessite un pouvoir de délégation supérieur.

I. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Dans certains cas, les risques de crédit ou de marché pouvant tenir leur origine d'un risque opérationnel, cette catégorie de risque nommée « risque frontière » est traitée en tant que risque opérationnel proprement dit.

a. Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Les Principes directeurs de Gestion des Risques Opérationnels se déclinent comme suit :

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

1. La Gestion des risques opérationnels est la responsabilité de tous : Toutes les entités de CIH BANK, les responsables opérationnels ainsi que les employés à tous les niveaux sont concernés par la gestion des risques opérationnels relevant de leur responsabilité et de la mise en œuvre des actions permettant de gérer ces risques.

2. L'approche par les processus et l'unicité du référentiel : Le dispositif de gestion des risques opérationnels est construit autour d'une approche par les processus : La cartographie des processus étant un référentiel commun et unique au sein de CIH BANK.

3. Articulation des contrôles : La cartographie des risques est l'axe principal autour duquel s'articule la mise en place des contrôles de premier et de deuxième niveau.

4. La hiérarchisation des risques opérationnels : Le dispositif de gestion de risques opérationnel doit permettre de traiter de manière prioritaire les risques opérationnels importants pour CIH BANK.

5. La gestion des risques opérationnels est un processus intégré aux autres processus : La gestion des risques opérationnels est un élément à part entière de la planification de la stratégie et de la gestion opérationnelle.

6. Le processus de gestion des risques opérationnels est un processus évolutif, en amélioration constante : Le processus de gestion des risques opérationnels doit être constamment amélioré afin de refléter les meilleures pratiques et d'augmenter la performance de CIH BANK. La performance du processus de gestion des risques opérationnels pourra être évaluée suivant ces critères : Implication des dirigeants, participation étendue à l'ensemble de la banque, démarche structurée, suivi continu et reporting régulier, informations sur les risques relatifs à tous les niveaux d'activités et fonctions.

7. La gestion des risques opérationnels est un processus supervisé : Les organes d'administration de la gestion de risques (Conseil d'administration et Comité Risques) doivent obtenir régulièrement une vision de l'état des lieux sur les risques opérationnels majeurs et sur le dispositif de contrôle qui leur est associé.

8. Le processus de gestion des risques opérationnels est auditable : Le contrôle de l'efficacité du processus de gestion des risques opérationnels doit être effectué de manière indépendante.

Les reportings produits par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont adressés au Comité Risques Opérationnels (trimestriel), au Comité Management des Risques (Trimestriel), au Comité Contrôle Interne, au Comité Risques, au Comité d'Audit (trimestriel)

b. Politiques et procédures risques opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risque opérationnel, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Des révisions de la présente politique risques opérationnels pourront être effectuées à l'initiative de la banque ou à la demande du Comité des Risques ou Comité d'Audit.

Aussi, les risques opérationnels de type Crise - interruption de processus, sont-ils régis par la politique de continuité d'activité.

c. Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction des Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et recouvrement, est en charge de la gestion du Risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques opérationnels se déclinant à travers :

- L'identification, évaluation et hiérarchisation des risques opérationnels ;
- Le traitement des risques opérationnels ;
- Le suivi du risque opérationnel.

Pour assoir ses interventions, la Direction a mis en place des dispositifs de gestion des risques opérationnels, notamment :

Collecte des incidents

La collecte des incidents de la banque couvre toutes les activités bancaires et ce via la collecte et l'analyse de différentes sources de données notamment : les données relatives aux pertes, aux charges et aux provisions.

Collecte des Indicateurs clés « KRI »

L'objectif de ce dispositif est de suivre des indicateurs chiffrés susceptibles de donner des informations sur l'environnement de risque et de contrôle (à priori et à posteriori) avec comme objectifs :

- Avoir des indicateurs pertinents observés ou calculés pour qualifier et quantifier la présence du risque opérationnel ;
- Permettre au Management et au Risk Manager de compléter et contrôler les informations qui remontent dans la base des incidents et d'évaluer la pertinence du dispositif de maîtrise des risques mis en place ;

Cartographie des risques opérationnels

CIH BANK a mis en place une cartographie des risques opérationnels qui s'appuie sur la cartographie des processus de la banque. Ce dispositif permet de cartographier et évaluer les risques opérationnels et les contrôles visant à les maîtriser et ainsi identifier les risques résiduels devant faire l'objet d'un suivi

Cet outil est évolutif et vise à intégrer les risques liés à l'évolution de l'activité du CIHBANK.

CIH BANK dispose d'un outil SIGR qui supporte l'ensemble du processus de gestion des risques opérationnels. Cette outil permet de gérer la cartographie des risques opérationnels, le dispositif de contrôle permanent, le processus de collecte des incidents, ainsi que le référentiel PCA.

Sécurité SI

CIH BANK a mis en place un dispositif de sécurité SI comprenant notamment :

Les contrôles sont intégrés au fonctionnement courant des opérations d'administration des SI. Ces contrôles sont réalisés systématiquement par les personnes attributaires des tâches d'administration ou de supervision. Ces derniers assurent la surveillance et la maîtrise des risques liés aux opérations qu'ils réalisent au titre de leurs fonctions.

Ces contrôles sont intégrés au niveau de l'outil d'automatisation des contrôles internes et sont alimentés régulièrement par les unités opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la cybercriminalité, des audits de sécurité et des tests d'intrusion sont réalisés chaque année en collaboration avec des prestataires spécialisés en la matière. L'objectif étant d'évaluer en continu le niveau de sécurité des plateformes et applications de la banque et en particulier celles exposées sur Internet, et le cas échéant entreprendre les actions correctives nécessaires pour pallier les faiblesses constatées.

Un volet cybercriminalité est suivi au niveau des comités suivants : Comité Organisation et SI, Comité risque opérationnel et Comité des Risques.

d. Le plan de Continuité des Activités

Le plan de continuité des activités est piloté par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle permanent. Ce dispositif est documenté, et comporte les procédures et les systèmes nécessaires pour poursuivre ou rétablir les opérations de l'établissement de façon planifiée en cas de perturbations opérationnelles majeures.

Le dispositif PCA est encadré par une Politique de continuité d'activité, et constitué entre autres d'un plan de gestion de crise, de plans de continuité opérationnels, d'un plan d'hébergement...

Aussi, des tests et exercices périodiques sont-ils réalisés afin de valider le caractère opérationnel du PCA et instaurer la culture de continuité d'activité.

Depuis sa conception initiale, le plan de continuité d'activité couvre aujourd'hui les processus vitaux de la banque, le siège et les agences CIH BANK. Il fait l'objet d'une mise à jour continue au regard des évolutions que connaissent les activités critiques de la Banque.

e. Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée. A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle
- L'évaluation post contractuelle

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la « Direction Patrimoine, Achat et logistiques ».

La direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regards des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats

f. Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, Nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : Le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement

Ce processus, coordonné par la direction des Risques Opérationnels et du Contrôle Permanent permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, fiscaux, de réputation, environnemental et social...

Ainsi, une première analyse des risques est effectuée, et permet de fournir une évaluation du niveau d'exposition aux différents risques induits par le nouveau produit, et de définir les plans d'atténuation à mettre en œuvre pour maîtriser les risques significatifs.

Un bilan des réalisations relatives aux plans d'atténuation des risques est réalisé et permet donc d'évaluer le risque résiduel. Cette information est nécessaire à la prise de décision quant au lancement du nouveau produit, qui peut alors être avec ou sans réserve.

II. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants :

- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques locales : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises) : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme) : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60% EUR, 40% USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5% contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 Mars 2020.
- Portefeuilles Compte Propre : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

L'activité de marché est encadrée par une politique risque de marché et un code déontologique signé par les différents intervenants concernés.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

• Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement : Pôle Investissement :

- Direction Marché des Capitaux,
- Direction Corporate Finance.

• Direction Finances, Services à la Clientèle et Canaux alternatifs :

- Direction Contrôle de gestion et ALM,
- Direction Comptabilité et fiscalité,
- Direction Flux et transactions (BO).

• Direction Gestion et Contrôle des Risques :

- Entité Risques de marché,
- Le Middle office salle des marchés.

Rôle de la Salle Des Marchés/ Direction Marché des Capitaux

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction marché des capitaux a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle,
- Structuration de placements pour les clients,
- Gestion des portefeuilles pour compte propre,
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

La Direction Corporate Finance est en charge de la gestion du portefeuille Actions pour compte propre.

Rôle de la Direction Contrôle et Gestion des Risques

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion et Contrôle des Risques a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USDMD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Marchés des Capitaux (Salle des Marchés), revu par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et par le Comité de Trésorerie et de Placements puis validé par le Comité des Engagements.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 31/12/2023 de :

- Un portefeuille de négociation dont l'encours est de **5 138 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de **3 759 MDH**.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de **4 307 MDH**.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de **1 790 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI**.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité de trésorerie et de placement et l'entité Gestion Actif Passif rattachée aux Finances, Moyens et Traitements.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (Système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 120 MDH au 31/12/2023.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché. Un Comité de trésorerie hebdomadaire est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de mesure des risques de marché reposant sur le calcul de la Value at Risk (VaR) et un système de limites.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VaR) au titre du 4ème trimestre 2023 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 17 Millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 12 Millions de dirhams à fin Décembre.
- Le backtesting effectué durant le 4ème trimestre 2023 n'affiche aucun dépassement.

- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99% ressort à 1,2 Millions dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 838 Mille dirhams à fin Décembre.

- Le backtesting effectué durant le 4ème trimestre 2023 affiche 1 dépassement du backtesting hypothétique de la VaR suite à des mouvements extrêmes du marché.

Système de limites :

L'activité de marché est-elle encadrée par des limites réglementaires et d'autres

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib [10% des Fonds Propres par devises, et 20% des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte].
- Limites internes : change en nominal, tailles des portefeuilles, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.

Situation des portefeuilles de marché au 31/12/2023 :

- Le Portefeuille de transaction affiche : **5 138 MDH**
 - Sensibilité : **0,82 MDH** équivalent à la perte en cas d'une hausse 1bp de la courbe des taux.
 - Duration du PTF : **1,31 ans**.
 - P&L Net : **95 MDH**.

- Position de change : **119 MDH**

- P&L : **487 MDH**.

- Placement - Portefeuille obligataire : **106 MDH**

- Sensibilité PTF : **0,53**.
- Duration du PTF : **0,58 ans**.
- P&L latent : **47 KDH**

- Placement - OPCVM MAD : **23 MDH**

- Rendement PTF : **4,7%**.
- P&L latent : **1 MDH**

- Placement - OPCVM en devises : **43 MDH**

- Rendement PTF : **-20%**.
- P&L latent : **-11 MDH**

- Placement - OPCI : **1 613 MDH**

- Portefeuille d'investissement MAD : **3 759 MDH**

- Sensibilité : **1,68**.
- Duration du PTF : **1,73 ans**.

- Portefeuille d'investissement DEVISE : **4 307 MDH**

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de mise en place.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VaR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque que, lors du dénouement d'une opération sur un marché financier, une défaillance empêche la contrepartie de livrer le produit, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements envers cette dernière.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF - PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Finances, Services à la Clientèle & Canaux Alternatifs.

La Direction Gestion et Contrôle des Risques rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Recouvrement, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt (conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs).

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel (portefeuille de négociation) qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2023

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- Hausse des taux courts de +300pb ;
- Baisse des taux courts de -300pb ;
- Pentification de la courbe des taux
- Aplatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIHBANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reportings portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.

La gestion des risques de taux d'intérêt au CIHBANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :

- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIHBANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ- à la maturité à plus de 20 ans, selon le time-band définis par la réglementation ;
 - La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an)
 - La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20ans
 - La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Contrôle et Gestion des risques et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité court terme (des tombées des gaps de taux fixe sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage du MNI prévisionnel.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans) Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 31/12/2023 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux, de -289 MDH soit 3,82% des fonds propres de base T1 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de +91 MDH, soit +3,88% de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de -91,9 MDH, soit -3,92% de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire.

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin décembre 2023 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -122 MDH soit 1,61% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse parallèle des taux de 2%, une sensibilité de -127 MDH soit 1,69% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3%, une sensibilité de -35 MDH soit 0,46% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3%, une sensibilité de +25 MDH soit 0,34% des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de -33 MDH soit 0,44% des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de -289 MDH soit 3,82% des fonds propres de base T1 ;

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIHBANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM. La gestion du risque de liquidité au CIHBANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement. Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en

structure jumelée à une politique adéquate de financement ;

- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes (en flux) ;
 - La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;
- En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion et Contrôle des Risques et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limite du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 195% à fin Décembre 2023 contre 119% à fin Juin 2023. Il est conforme aux exigences de Bank Al Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 189% en Décembre 2023 contre 122% en Juin 2023.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle. La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés.

Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire. La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité (en flux) sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIHBANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin décembre 2022, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque. Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITE ET ACTIFS PONDERES

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels du CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 31/12/2023 s'établissent à 9 241 MDH contre 9 614 MDH à fin Décembre 2022, soit une diminution de 373 MDH.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent 7,6 milliards de dirhams intégrant 4,52 milliards de dirhams d'instruments de Fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 1,7 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués et 519 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 1,46 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés. Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent du Goodwill pour un montant de 297 MDH, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 309 millions de dirhams. Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 1,64 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel sur bases consolidées et sociales est comme suit :

En Mdh	Déc-23 Réalisé	Juin-24 P*	Déc-24 P*	Juin-25 P*
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	8,67%	8,68%	8,70%	8,72%
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	8,30%	8,34%	8,37%	8,40%

*Prévisionnel sous réserve de validation du budget

Au 31 Décembre 2023, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 12,51% contre 14,04% au 31/12/2022.

ENKDH	Décembre 2023
Fonds Propres CET1	6,135,177
Fonds Propres Additionnels	1,463,461
Fonds Propres TIER 1	7,598,638
Fonds Propres TIER 2	1,642,159
Fonds Propres Admissibles	9,240,797
Total des Actifs Pondérés	73,877,056
Risques de Crédit pondérés	66,215,557
Risques de Marché pondérés	728,138
Risques Opérationnels pondérés	6,933,361
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8%)	8.30%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10.29%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	12.51%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 31/12/2023 : (en milliers MAD)

Au 31/12/2023			
Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
09/01/2015	4,75%	10	53 300
18/05/2018	4,02%	10	82 600
09/01/2015	4,75%	10	626 500
09/01/2015	3,87%	10	320 200
15/12/2016	3,82%	10	39 400
15/12/2016	3,8%	10	960 600
18/05/2018	4,02%	10	417 400
18/05/2018	4,1%	10	500 000
28/12/2018	6,23%	10	150 000
28/12/2018	5,73%	10	350 000
28/07/2022	5,41%	10	800 000

RISQUE DE CREDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Décembre 2023 représentent 66,2 milliards de dirhams soit 90% de l'ensemble des risques rapportés aux fonds propres, pour une exigence en fonds propres de 5,3 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin décembre 2023, Les exigences en fonds propres au titre du risque de marché s'établissent à 58,3 millions de dirhams.

RISQUE OPERATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 6,9 milliards de dirhams au 31 Décembre 2023 pour une exigence en fonds propres de 554,7 millions de dirhams.

ELEMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidé son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin Décembre 2023 Les fonds propres réglementaires de SOFAC CREDIT s'établissent à 1,15 milliards de dirhams, les actifs pondérés au titre du risque de crédit s'élèvent à 9,41 milliards de dirhams. Le ratio de solvabilité s'établit à 12,24%.

Projet ICAAP :

Dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de Bale 2, CIH BANK a déployé un processus ICAAP et appétence aux risques permettant l'évaluation de l'adéquation de ses fonds propres internes.

Ce dispositif a été validé par le Comité des risques et le Conseil d'Administration et fait l'objet d'une présentation à Bank Al Maghrib.

Le processus interne ICAAP est développé conformément à l'interprétation des principaux textes réglementaires de Bank Al Maghrib et en se basant sur les pratiques observées au niveau international.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne.

Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH BANK de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH BANK a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque. L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH BANK. Les résultats issus des exercices d'ICAAP sont rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

Le dispositif ICAAP complète l'approche réglementaire avec la quantification d'une exigence de capital couvrant les risques majeurs auxquels est exposée CIH BANK, sur la base de méthodologies qui lui sont propres. En effet, les mesures de risques déjà traitées par le Pilier 1 sont revues et, le cas échéant, complétées par des ajustements de capital interne.

Les risques absents du Pilier 1 font l'objet d'un calcul spécifique de besoin de capital interne, fondé sur des approches propres à CIH BANK.

Le dispositif de mesure et du suivi du besoin de capital interne fera l'objet d'une organisation et d'une gouvernance appropriées au sein de CIH BANK.

La fonction fondamentale de l'ICAAP est de permettre à CIH BANK de s'assurer que ses fonds propres couvrent de façon adéquate l'ensemble de ses expositions aux risques et qu'ils sont maintenus, en permanence, à un niveau compatible avec le profil de risque de la banque.

CIH BANK a également défini son appétence au risque (Risk Appetite) qui constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie.

L'appétence au risque est exprimée au moyen d'indicateurs clés autour de thématiques importantes pour la banque telles que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque. L'objectif de la formalisation de l'appétence au risque est de permettre à la Direction générale et au Conseil d'administration de formaliser, normer et expliciter le niveau de risque acceptable en lien avec une stratégie donnée

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés seront utilisés par la Direction pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et d'activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de CIH BANK. Les résultats issus des exercices d'ICAAP sont rapportés annuellement à la Direction Générale et au Conseil d'Administration afin de leur permettre d'apprécier en permanence les risques inhérents à l'activité de la Banque et ceux susceptibles de se matérialiser par des impacts négatifs sur les fonds propres.

COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2023

BILAN CONSOLIDE		
ACTIF IFRS	2023.Déc	2022.Déc
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	3.844.472	3.202.155
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.956.738	9.274.996
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5.229.458	6.887.169
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.727.280	2.387.827
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	756.287	824.992
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	43.656	68.532
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	712.630	756.459
Titres au coût amorti	8.371.427	8.688.795
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.355.171	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	90.754.890	83.423.310
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	462.338	413.409
Actifs d'impôt différé	662.668	647.275
Comptes de régularisation et autres actifs	3.113.970	2.158.535
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	47.861	39.805
Immeubles de placement	1.836.139	1.670.408
Immobilisations corporelles	2.347.871	2.242.651
Immobilisations incorporelles	627.378	539.293
Ecart d'acquisition	296.531	174.884
TOTAL ACTIF	125.433.741	117.156.869

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDES		
	2023.Déc	2022.Déc
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	4.712.108	3.949.878
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1.906.052	-1.365.448
MARGE D'INTERETS	2.806.056	2.584.431
Commissions (produits)	704.492	558.712
Commissions (charges)	-344.295	-267.409
MARGE SUR COMMISSIONS	360.197	291.303
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	959.996	342.930
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	304.650	44.192
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	655.346	298.738
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	36.527	83.595
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-898
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	36.527	84.493
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	615.145	492.181
Charges des autres activités	-309.719	-276.455
PRODUIT NET BANCAIRE	4.468.202	3.517.984
Charges générales d'exploitation	-1.789.154	-1.659.501
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-202.469	-201.329
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2.476.579	1.657.154
Coût du risque de crédit	-1.280.559	-590.369
RESULTAT D'EXPLOITATION	1.196.020	1.066.785
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	44.112	36.041
Gains ou pertes nets sur autres actifs	82.814	11.526
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1.322.946	1.114.351
Impôts sur les bénéfices	-545.979	-403.387
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	776.967	710.964
Résultats Minoritaires	66.574	41.878
RESULTAT NET PART DU GROUPE	710.393	669.086

BILAN CONSOLIDE		
PASSIF IFRS	2023.Déc	2022.Déc
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17.688.066	18.071.735
Dettes envers la clientèle	74.159.350	68.905.888
Titres de créance émis	14.727.502	12.364.164
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	799.373	462.401
Passifs d'impôts différés	364.127	646.674
Compte de régularisation et autres passifs	5.025.576	4.519.745
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	680.141	622.957
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.446.524	4.480.252
Capitaux propres	7.543.081	7.083.052
Capital et réserves liées	3.051.978	3.051.978
Réserves consolidées	3.528.568	3.101.585
Réserves consolidées - Part du groupe	2.859.842	2.599.028
Réserves consolidées - Part des minoritaires	668.725	502.557
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	185.568	218.525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	185.568	218.525
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	776.967	710.964
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	710.393	669.086
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	66.574	41.878
TOTAL PASSIF	125.433.741	117.156.869

FLUX DE TRESORERIE		
	2023.Déc	2022.Déc
Résultat avant impôts	1.322.946	1.114.351
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	253.865	234.982
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	989.966	523.717
+/- dotations nettes aux provisions	64.397	34.177
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(44.112)	(36.041)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	195.868	155.573
+/- autres mouvements	(251.966)	123.555
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	1.208.018	1.035.965
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	(1.950.676)	4.258.425
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	(3.312.096)	(3.366.001)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	4.741.598	(2.159.346)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	252.121	(516.754)
Impôts	(831.720)	(483.412)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(1.100.773)	(2.267.087)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1.430.191	(116.771)
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	(143.738)	(244.328)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(447.650)	(260.643)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(591.388)	(504.971)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(162.759)	(427.346)
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(33.728)	788.954
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(196.487)	361.608
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	642.317	(260.134)
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3.202.155	3.462.289
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.202.155	3.462.289
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3.844.472	3.202.155
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3.844.472	3.202.155
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	642.317	(260.134)

NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	2023.Déc	2022.Déc
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	3.889.633	5.289.119
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	3.889.633	5.289.119
Autres titres de créance	4.481.794	3.399.676
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	4.481.794	3.399.676
Juste valeur au bilan	8.371.427	8.688.795

NOTE-A9 BIS - IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

	2023.Déc	2022.Déc
impôts courants	462.338	413.409
impôts différés	662.668	647.275
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1.125.006	1.060.685
impôts courants	799.373	462.401
impôts différés	364.127	646.674
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1.163.500	1.109.076

NOTE-A9 - IMPOTS DIFFERES

	2023.Déc	2022.Déc
Actifs d'impôts différés	662.668	647.275
Passifs d'impôts différés	364.127	646.674
Position nette	298.540	601

NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	2023.Décembre		2022.Décembre	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	1.472.697	-	1.557.346	-
Banques centrales, ccp	2.371.775	-	1.644.809	-
Total	3.844.472	-	3.202.155	-

CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au Capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2022.Décembre	2.832.474	-	-	2.619.735	218.525	5.670.733	526.371	6.197.104
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	287.419	-	287.419	18.064	305.483
Augmentation de capital CIH BANK	219.505	-	-	360.960	-	580.465	-	580.465
Capitaux propres corrigés : 2022.Décembre	3.051.978	-	-	3.268.114	218.525	6.538.617	544.435	7.083.052
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-430.708	-	-430.708	-33.355	-464.063
Resultat de l'exercice	-	-	-	710.393	-	710.393	66.574	776.967
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	5.944	-27.283	-21.340	-	-21.340
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	5.944	-27.283	-21.340	-	-21.340
Variation de périmètre	-	-	-	11.005	-	11.005	139.998	151.003
Capitaux propres au : 2023.Décembre	3.051.978	-	-	3.564.748	191.241	6.807.967	717.652	7.525.619
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	5.488	-5.673	-186	17.648	17.462
Capitaux propres corrigés : 2023.Décembre	3.051.978	-	-	3.570.236	185.568	6.807.782	735.299	7.543.081

NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2023.Déc	2022.Déc
Crédit de trésorerie	1.171.428	269.256	12.667.274	841.321	14.949.279	15.245.607
comptes à vue débiteurs	-	269.256	4.410.457	156.457	4.836.171	4.269.841
créances commerciales sur le maroc	-	-	1.451.284	-	1.451.284	1.545.678
crédits à l'exportation	-	-	54.001	103.147	157.148	221.864
autres crédits de trésorerie	1.171.428	-	6.751.532	581.717	8.504.677	9.208.226
Crédits à la consommation	-	-	-	16.424.398	16.424.398	13.797.779
Crédits à l'équipement	-	-	8.878.761	-	8.878.761	8.325.305
Crédits immobiliers	83.677	-	10.120.301	23.504.082	33.708.060	33.930.590
Autres crédits	-	10.573.473	10	25.401	10.598.883	6.567.305
Créances acquises par affacturage	704.031	-	2.584.061	-	3.288.093	2.490.577
Intérêts courus à recevoir	-	16.479	99.137	50.701	166.317	145.222
Créances en souffrance	-	-	998.570	6.427.092	7.425.663	6.637.240
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-	-	-1.224.656	-3.502.675	-4.727.331	-3.742.321
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances relatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	3.570	-	39.198	42.768	26.006
TOTAL	1.959.136	10.862.777	34.123.458	43.809.518	90.754.890	83.423.310

NOTE-A2-BIS - CATEGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	2023.Déc	2022.Déc
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.956.738	9.274.996
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	5.229.458	6.887.169
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1.727.280	2.387.827
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	756.287	824.992
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	43.656	68.532
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	712.630	756.459
Actifs financiers au coût amorti	104.481.487	95.968.465
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.355.171	3.856.360
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	90.754.890	83.423.310
Titres au coût amorti	8.371.427	8.688.795
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	2023.Déc	2022.Déc
A VUE	4.562.108	2.142.560
Comptes ordinaires	3.974.977	2.167.037
Prêts et comptes au jour le jour	611.237	0
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	-	-
Autres prêts et créances	-24.106	-24.478
A TERME	793.947	1.714.684
Comptes et prêts à terme	752.723	1.706.167
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	-	-
Créances rattachées	41.224	8.517
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	5.356.055	3.857.244
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-884	-884
TOTAL NET	5.355.171	3.856.360

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	2022. Décembre	Augmentation	Diminution	Autres flux	2023. Décembre
Valeur brute	302.811	50.279	-	-	353.090
Amortissement et dépréciation	-90.743	-241.589	10.761	-	-321.571
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	212.068	-191.310	10.761	-	31.519
Valeur brute	339.826	162.684	-9.287	-	493.223
Amortissement et dépréciation	-159.972	153.240	-	-	-6.732
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	179.854	315.925	-9.287	-	486.492
TOTAL IMMOBILISATIONS	391.922	124.615	1.474	-	518.011

Actifs au titre de droits d'utilisation (Preneur)

	2023.Décembre	2022.Décembre
Immobilisations corporelles	2.347.871	2.242.651
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	31.519	57.108
Immobilisations incorporelles	627.378	539.293
Dont: droit d'utilisation des contrats de location	486.492	334.813

Passifs au titre de dettes locatives

	2023.Décembre	2022.Décembre
Comptes de régularisation et autres passifs	5.025.576	4.519.745
Dont: dettes locatives	74.482	58.407

Détail des charges de contrats de location

	2023.Décembre	2022.Décembre
Intérêts et charges assimilées	-1.906.052	-1.365.448
Dont: charges d'intérêts sur dettes locatives	-17.527	-17.114
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-202.469	-201.329
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-8.281	-4.408

ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES AU 31/12/2023**Portefeuille Créances sur les Etablissements de Crédit**

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	5.356.055	-	-	5.356.055
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	884	-	-	884
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	77.843.432	9.356.322	8.282.466	95.482.220
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	18.640.423	381.193	330.138	19.351.754
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	426.133	1.261.908	3.039.290	4.727.331
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	72.194	59.134	105.345	236.673

NOTE-A10 - COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	2023.Déc	2022.Déc
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	278.982	157.564
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	147.080	104.996
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	590.007	523.068
Autres débiteurs et actifs divers	2.097.901	1.372.907
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	3.113.970	2.158.535
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	24.241	350
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	2.688.471	2.284.484
Autres créditeurs et passifs divers	2.312.865	2.234.911
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	5.025.576	4.519.745

NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute 2022.Déc	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute 2023.Déc
Immeubles de placements	1.670.408	413.202	-214.496	-32.975	1.836.139
TOTAL	1.670.408	413.202	-214.496	-32.975	1.836.139

Portefeuille Titres au Coût Amorti

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	8.371.427	-	-	8.371.427
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI

	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 31/12/2023	756.287	-	-	756.287
Encours Hors Bilan au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 31/12/2023	-	-	-	-

NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	47.861	110.280	186.284	203.241	44.112
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	47.861	110.280	186.284	203.241	44.112

NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	2023.Décembre	2022.Décembre
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.052.000	3.078.000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	1.326.306
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	94.524	75.947
TOTAL	4.446.524	4.480.252

NOTE-P4- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

	Bank Al-Maghreb, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	2023.Décembre	2022.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	-	469.464	47.952	324.376	841.792	377.031
Valeur données en pension	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
Emprunts de trésorerie	2.469.000	4.954.767	641.261	-	8.065.028	4.833.618
- au jour le jour	-	-259	144.261	-	144.001	144.261
- à terme	2.469.000	4.955.026	497.000	-	7.921.026	4.689.357
Emprunts financiers	-	-25.052	392.046	1.345.354	1.712.347	1.711.908
Autres dettes	-	26.230	-	-	26.230	26.080
Intérêts courus à payer	36.944	13.267	36.108	2.947	89.266	31.098
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	9.459.345	5.438.676	1.117.367	1.672.677	17.688.066	18.071.735

GOODWILL

	2022.Déc	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	2023.Déc
Valeur brute	174.884	-	124.543	-	296.531
SOFAC	174.884	-	-	-	174.884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	-	-	-	-	68.900
BADEEL	-	-	-	-	52.747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	174.884	-	-	-	296.531

NOTE-A15- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023.Décembre			2022.Décembre		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2.312.900	517.839	1.795.061	2.180.102	478.481	1.701.621
Equipement, mobilier, installations	840.494	526.651	313.842	633.982	427.149	206.833
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	807.697	568.730	238.968	845.080	510.882	334.198
TOTAL	3.961.091	1.613.220	2.347.871	3.659.164	1.416.512	2.242.651

NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2022.Décembre	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraites	2023.Décembre
Valeur brute	964.160	6.377	307.477	-227.252	1.050.763
Amortissement et dépréciation	-424.867	-9.435	-40.224	51.140	-423.385
NET	539.293	-3.057	267.253	-176.112	627.378

NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	2023.12	2022.12
Salaires	616.251	576.216
Charges du personnel des exercices antérieurs	603	-
Cotisations sociales	207.681	195.045
Autres rémunérations du personnel	84.959	80.969
TOTAL	909.494	852.230

Effectif fin de période	2023.12	2022.12
Employés	641	610
Cadres	1.648	1.610
TOTAL	2.289	2.220

	2023.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2022	(197.855)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(19.538)
Reprise pour utilisation / prestations payées	11.406
OCI	(7.555)
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 Décembre 2022	(213.542)
	2023.12
Montant (Provisions) au 1er Janvier 2023	(213.542)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20.078)
Reprise pour utilisation / prestations payées	40.847
OCI	13.771
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 Décembre 2023	(179.002)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
Engagement net	64.940	67.048	94.354	100.249
Limitation de l'actif de retraite	0	0	0	0
Coûts des services passés non reconnus	0	0	0	0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0	0	0	0
Actif/Provision net figurant au bilan	64.940	67.048	94.354	100.249

SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
Sensibilité de l'engagement	-5,6%	-6,2%	-6,8%	-7,0%
Sensibilité du coût des services	-8,4%	-9,1%	-10,7%	-11,4%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	13,3%	18,5%	11,8%	17,4%

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	2023.Décembre	2022.Décembre
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-202.568	-194.160
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	99	-7.169
Total dotations	-202.469	-201.329

NOTE-R1 - MARGE D'INTERETS

	2023.12	2022.12
Sur opérations avec les établissements de crédit	118.724	64.079
Sur opérations avec la clientèle	4.257.444	3.668.768
Intérêts courus et échus sur titres de créance	10.169	23.126
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	317.137	189.896
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	8.635	4.009
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	4.712.108	3.949.878
Sur opérations avec les établissements de crédits	208.076	103.507
Sur opérations avec la clientèle	933.318	673.174
Titres de créance	178.988	92.970
Titres au coût amorti	18.593	34.553
Sur dettes représentées par titres	376.511	317.723
Sur dettes subordonnées	186.467	140.913
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	4.099	2.608
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	1.906.052	1.365.448
MARGE D'INTERET	2.806.056	2.584.431

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	2023.12	2022.12
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	996.523	426.525
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	959.996	342.930
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	304.650	44.192
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	655.346	298.738
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	36.527	83.595
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-898
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	36.527	84.493

NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	2023.Décembre	2022.Décembre
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	7.988	5.613
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-826	-331
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	607.156	486.567
Autres charges	-308.893	-276.125
Produits et charges des autres activités	305.426	215.725

NOTE-R5 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2023.Décembre	2022.Décembre
Charges de personnel	874.953	865.923
Impôts et taxes	59.799	49.714
Services extérieurs et autres charges	854.402	743.865
Charges d'exploitation	1.789.154	1.659.501

NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	2023.Décembre			2022.Décembre		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	158.046	82.382	75.664	135.686	78.467	57.219
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	2.242	-2.242	-	3	-3
Sur opérations avec la clientèle	109.165	-	109.165	93.834	-	93.834
Sur opérations sur titres	4.510	4.252	258	3.650	2.692	958
Sur opérations de change	44.372	75.889	-31.517	38.202	75.772	-37.570
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	546.446	261.913	284.533	423.026	188.942	234.084
Produits nets de gestions d'OPCVM	13.515	-	13.515	14.065	-	14.065
Produits nets sur moyens de paiement	350.398	-	350.398	271.560	-	271.560
Autres	182.533	261.913	-79.380	137.402	188.942	-51.540
Produits nets des commissions	704.492	344.295	360.197	558.712	267.409	291.303

COUT DU RISQUE

	2023.Décembre	2022.Décembre
Dotations aux provisions	1.596.020	999.780
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	1.483.040	971.295
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	112.979	28.485
Reprises de provisions	377.156	407.321
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	362.236	399.045
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	14.920	8.275
Variation des provisions	1.218.864	592.459
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	88.536	24.936
Récupération sur prêts et créances amorties	-26.841	-27.026
Autres pertes	-	-
COUT DU RISQUE	1.280.559	590.369

NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	2023.Décembre	2022.Décembre
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-44.511	14.216
Plus value de cession	-44.259	16.387
Moins value de cession	-252	-2.170
Titres de capitaux propres consolidés	-	-258.250
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-258.250
Gains ou pertes sur autres actifs	127.326	255.560
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	82.814	11.526

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2023.Décembre	2022.Décembre
Charge d'impôts exigibles	-831.720	-483.412
Charge d'impôts différés	285.741	80.025
Charge d'impôt de la période	-545.979	-403.387

NOTE-R10 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

	2023.Décembre	2022.Décembre
Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1.322.946	1.114.351
Taux d'impôt théorique	37,75%	37,00%
Impôt théorique	-499.412	-412.310
Ecart taux mère/filiales	47.894	15.194
Effet différences permanentes	-160.385	-142.510
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	-65.925	-136.239
Charge effective d'impôts	-545.979	-403.387

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

ENGAGEMENTS	31/12/2023	31/12/2022
Engagements de financements et de garantie donnés	20.696.317	15.550.441
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	317.451	126.698
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12.429.377	10.055.505
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1.027.112	3.163.658
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6.922.378	2.204.580
Engagements de financements et de garantie reçus	27.126.928	24.522.748
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	598.015	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	26.528.914	24.522.748

NOTE-R11 - ETAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	2023.12	2022.12
Résultat net	776.967	710.964
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	185.568	218.525
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	185.568	218.525
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	962.535	929.488
part du groupe	895.961	887.611
part des minoritaires	66.574	41.878

RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	2023.12	2022.12
Résultat net part du Groupe	710.393	669.086
Nombre d'actions ordinaires émises	30.519.784	30.519.784
Résultat par action de base et dilué en dh	23,3	21,9

NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	2023.Décembre	2022.Décembre
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	31-déc-23		31-déc-22		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,30%	66,30%	66,30%	66,30%	Intégration globale
TIVOLI	Maroc	89,36%	89,36%	89,36%	89,36%	Intégration globale
CREDITLOG 3	Maroc	-	-	N/A	N/A	Sortie du périmètre
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	80,00%	80,00%	80,00%	80,00%	Intégration globale
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,30%	66,30%	-	-	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	-	-	Intégration globale

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-2.676.499
Comptes de régularisation et autres actifs	-36.669
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-627.318
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-72.131
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	72.083
Commissions (produits)	-34.992
Commissions (charges)	14.951
Autres	20.581

SECTEURS OPÉRATIONNELS					
BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2023. Décembre
TOTAL BILAN	112.118.420	15.835.858	691.680	-3.212.217	125.433.741
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	3.825.264	17.870	1.338	-	3.844.472
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	6.671.566	27.102	70.852	-1.414.349	5.355.171
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	78.057.853	13.933.820	25.365	-1.262.150	90.754.890
Immobilisations corporelles	997.533	204.632	1.145.706	-	2.347.871
Immobilisations incorporelles	589.796	34.175	3.407	-	627.378
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13.341.491	6.462.958	294.924	-2.411.308	17.688.066
Dettes envers la clientèle	71.011.442	3.271.649	49.851	-173.592	74.159.350
Titres de créance émis	11.389.883	3.337.619	-	-	14.727.502
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	4.390.369	56.155	-	-	4.446.524
Capitaux propres	6.633.807	812.917	96.358	-	7.543.081

SECTEURS OPÉRATIONNELS					
COMPTE DE RESULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total au 2023. Décembre
Marges d'intérêt	2.245.557	585.557	-25.011	-47	2.806.056
Marge sur commissions	296.434	83.204	601	-20.041	360.197
Produit net bancaire	3.638.843	664.857	243.090	-78.588	4.468.202
Résultat d'exploitation	740.814	298.773	155.942	492	1.196.020
Résultat net	426.129	180.668	170.171	-	776.967
Résultat net part du groupe	436.578	119.783	154.032	-	710.393

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE						
	secteur public	Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	2023.Décembre	2022.Décembre
Comptes ordinaires créditeurs	781.603	1.989.696	8.110.440	34.191.844	45.073.583	42.983.454
Comptes d'épargne	-	-	-	10.190.497	10.190.497	9.486.897
Dépôts à terme	687.869	374.456	1.389.137	9.966.548	12.418.010	11.922.182
Autres comptes créditeurs	12.167	870.807	156.054	3.209.528	4.248.557	2.827.726
Intérêts courus à payer	167	77	80.306	68.590	149.140	129.774
Autres dettes envers la clientèle	73	45.414	475.319	1.558.757	2.079.564	1.555.855
TOTAL	1.481.879	3.280.450	10.211.257	59.185.764	74.159.350	68.905.888

NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS				
	2022.Décembre	Augmentation	Diminution	2023.Décembre
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	12.161.300	3.696.400	-1.379.667	14.478.033
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	88.225	-	-	197.183
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	41.248	-	-41.248	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	73.391	-	-	52.285
Total	12.364.164	3.696.400	-1.420.915	14.727.502

NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
	2022.12	Augmentation	Diminution	Autres	2023.12
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185.539	-	-	-	185.539
Provisions pour risques et charges	235.851	109.131	-31.046	1.664	315.600
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	213.542	20.078	-40.847	-13.771	179.002
TOTAL	634.933	129.209	-71.893	-12.108	680.141

Fidarc Grant Thornton		mazars	
7, Boulevard Diria Sibaou 20180 Casablanca		101 boulevard Abdelmoumen Casablanca Maroc	
GRUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (GCIH)			
ATTTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES			
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES CONSOLIDES			
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023			
<p>Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Immobilier et Hôtelier et ses filiales (Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7.543.081, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 776.967.</p> <p>Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.</p> <p>Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier arrêtés au 31 décembre 2023, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).</p> <p>Casablanca, le 21 février 2024</p> <p style="text-align: center;">Les commissaires aux Comptes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p>FIDAROC GRANT THORNTON</p>  <p>Ghali GUESSOUS Associé</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>MAZARS AUDIT ET CONSEIL</p>  <p>Taha FERDAOUS Associé</p> </div> </div>			

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

Etat A1 : Etat des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 31/12/2023 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CREANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al Maghreb. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résumant comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses ;
 - 50% pour les créances douteuses ;
 - 100% pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...);
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de datation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 31/12/2023 une provision pour risques généraux d'un montant de 1 768 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2023

BILAN ACTIF			BILAN PASSIF		
Libellé	déc-23	déc-22	Libellé	déc-23	déc-22
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2.788.234	2.552.518	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5.996.170	3.975.806	Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11.840.652	14.172.098
- A vue	2.535.242	1.139.703	- A vue	602.939	419.920
- A terme	3.460.928	2.836.103	- A terme	11.237.713	13.752.178
Créances sur la clientèle	69.219.086	65.134.176	Dépôts de la clientèle	66.121.351	62.677.961
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	17.260.305	17.714.833	- Comptes à vue créditeurs	42.856.885	40.675.753
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	9.739.331	8.834.428	- Comptes d'épargne	10.190.522	9.486.922
- Crédits et financements participatifs immobiliers	28.586.827	29.906.524	- Dépôts à terme	11.237.038	10.944.946
- Autres crédits et financements participatifs	13.632.623	8.678.391	- Autres comptes créditeurs	1.836.907	1.570.340
Créances acquises par affacturage	3.297.949	2.697.034	Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de transaction et de placement	6.934.314	9.127.744	Titres de créance émis	11.389.883	8.297.210
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	4.988.370	6.638.990	- Titres de créance négociables	11.389.883	8.254.525
- Autres titres de créance	349.165	452.222	- Emprunts obligataires	-	-
- Certificats de Sukuk	-	-	- Autres titres de créance émis	-0	42.685
- Titres de propriété	1.596.779	2.036.532	Autres passifs	2.754.557	2.289.539
Autres actifs	3.675.501	2.756.400	Provisions pour risques et charges	2.035.898	1.383.338
Titres d'investissement	8.371.427	8.688.795	Provisions réglementées	-	-
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	3.825.512	5.250.890	Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
- Autres titres de créance	4.545.915	3.437.905	Dettes subordonnées	4.390.369	4.375.250
- Certificats de Sukuk	-	-	Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2.426.280	2.261.672	Ecarts de réévaluation	-	-
- Participation dans les entreprises liées	1.980.986	1.816.379	Réserves et primes liées au capital	1.776.513	1.754.563
- Autres titres de participation et emplois assimilés	445.294	445.293	Capital	3.051.978	3.051.978
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Créances subordonnées	-	-	Report à nouveau (+/-)	764.011	620.505
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	557.355	542.485	Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	Résultat net de l'exercice (+/-)	620.007	592.734
Immobilisations données en Ijara	-	-	Total du passif	104.745.221	99.215.174
Immobilisations incorporelles	154.784	216.238			
Immobilisations corporelles	1.324.122	1.262.307			
Total de l'Actif	104.745.221	99.215.174			
HORS BILAN			CHARGE GENERALES D'EXPLOITATION		
Libellé	déc-23	déc-22	RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
ENGAGEMENTS DONNES	20.327.124	15.328.845	Charges de personnel	667.161	-
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	317.451	126.844	Salaires et appointements	327.813	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	12.060.183	9.887.065	Primes et Gratifications	124.263	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1.027.112	3.163.658	Autres rémunérations du personnel	72.870	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6.922.378	2.151.277	Charges d'assurances sociales	70.443	-
Titres achetés à réméré	-	-	Charges de retraite	39.934	-
Autres titres à livrer	-	-	Charges de formation	20.752	-
ENGAGEMENTS RECUS	16.430.132	14.328.320	Autres charges de personnel	11.085	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	Impôts et taxes	39.291	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604.450	-	Taxe urbaine et taxe d'édilité	4.125	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	15.825.683	14.328.320	Patente	27.931	-
Titres vendus à réméré	-	-	Taxes locales	-	-
Autres titres à recevoir	-	-	Droits d'enregistrement	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-	Timbres fiscaux et formules timbrées	-	-
			Taxes sur les véhicules	19	-
			Autres impôts et taxes, droits assimilés	7.216	-
			Charges extérieures	369.260	-
			Loyers de crédit-bail	62.476	-
			Loyers de location simple	112.762	-
			Frais d'entretien et de réparation	89.671	-
			Rémunération du personnel intérimaire	-	-
			Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	78.622	-
			Primes d'assurance	10.390	-
			Frais d'actes et de contentieux	362	-
			Frais électricité, eau, chauffage et combustible	14.977	-
			Transport et déplacement	339.275	-
			Transport et déplacement	29.004	-
			Mission et réception	1.622	-
			Publicité, publication et relations publiques	56.912	-
			Frais postaux & de télécommunication	39.700	-
			Frais de recherche et de documentation	8.912	-
			Frais de conseil et d'assemblée	-	-
			Dons et cotisations	53.320	-
			Fournitures de bureau et imprimés	7.866	-
			Autres charges externes	141.940	-
			Autres charges d'exploitation	30.243	-
			Frais préliminaires	16.926	-
			Frais d'acquisition d'immobilisation	8.158	-
			Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	2.210	-
			Pénalités et délits	-	-
			Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	-
			Dons libéralités et lots	-	-
			Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	-
			Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	92	-
			Diverses autres charges générales d'exploitation	2.856	-
			Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	162.236	-
			Immobilisations incorporelles d'exploitation	25.973	-
			Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
			Immobilisations corporelles d'exploitation	133.689	-
			Immobilisations corporelles hors exploitation	2.574	-
			Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
			Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-
			Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-
			Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III - Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II - Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Operations comptables de l'exercice 2	Declarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	279.701	471.191	458.912	291.980
B. TVA à récupérer	40.528	230.560	241.329	29.758
Sur charges	32.392	183.809	190.080	26.121
Sur immobilisations	8.136	46.750	51.250	3.636
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	239.173	240.632	217.583	262.222

(en milliers MAD)

ETAT DES SOLDES DE GESTION		
Libellé	déc-23	déc-22
+ Intérêts et produits assimilés	3.868.853	3.176.645
- Intérêts et charges assimilées	1.590.718	1.102.787
MARGE D'INTERET	2.278.135	2.073.858
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	557.667	447.579
- Commissions servies	272.936	212.104
Marge sur commissions	284.732	235.475
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	312.468	51.671
+ Résultat des opérations sur titres de placement	50.058	-118.147
+ Résultat des opérations de change	518.966	402.003
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-2.765	-
Résultat des opérations de marché	878.726	335.527
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	397.520	273.155
- Diverses autres charges bancaires	138.951	131.501
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3.700.162	2.786.515
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	99.260	40.095
- Autres charges d'exploitation non bancaire	15.123	2.119
- Charges générales d'exploitation	1.607.467	1.496.773
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2.176.833	1.327.717
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-166.803	-140.904
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-684.284	-203.864
RESULTAT COURANT	1.325.746	982.949
RESULTAT NON COURANT	-46.364	-64.829
- Impôts sur les résultats	659.375	325.386
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620.007	592.734

Libellé	déc-23	déc-22
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620.007	592.734
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	162.236	146.475
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	978.885	169.028
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	501.333	52.247
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	3.994	2.801
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	252	1.835
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	140.000	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1.396.053	855.025
- Bénéfices distribués	427.277	396.546
AUTOFINANCEMENT	968.776	458.479

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	déc-23	déc-22	déc-21
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	6.212.510	6.019.780	5.243.128
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3.700.162	2.786.515	2.506.246
2- Résultat avant impôts	1.279.382	918.119	749.720
3- Impôts sur les résultats	659.375	325.386	283.162
4- Bénéfices distribués	427.277	396.546	226.598
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	0	0
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	20	19	8
Bénéfice distribué par action ou part sociale	14	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	667.161	643.120	614.464
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	-	-

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Libellé	déc-23	déc-22
Produits d'exploitation bancaire perçus	5.901.255	4.491.771
Récupérations sur créances amorties	23.788	22.901
Produits d'exploitation non bancaire perçus	99.260	25.835
Charges d'exploitation bancaire versées	(2.201.092)	(1.908.194)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(155.123)	(64.830)
Charges générales d'exploitation versées	(1.607.467)	(1.350.298)
Impôts sur les résultats versés	(659.375)	(325.386)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1.401.246	891.800
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(2.052.879)	2.831.132
Créances sur la clientèle	(4.687.098)	(7.045.169)
Titres de transaction et de placement	2.197.012	(311.363)
Autres actifs	(697.097)	(115.920)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	(2.331.446)	417.810
Dépôts de la clientèle	3.443.390	5.404.408
Titres de créance émis	3.107.793	714.312
Autres passifs	465.019	(289.955)
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(555.306)	1.605.254
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	845.941	2.497.054
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	432.103	58.166
Acquisition d'immobilisations financières	(484.863)	(3.814.699)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(353.106)	(308.225)
Intérêts perçus	-	-
Dividendes perçus	222.918	225.259
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(182.948)	(3.839.499)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	-	814.913
Emission d'actions	-	594.965
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	(427.277)	(396.546)
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	(427.277)	1.013.332
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	235.716	(329.114)
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2.552.518	2.881.632
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2.788.234	2.552.518

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	déc-23	déc-22
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5.901.255	4.717.036
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	157.547	92.576
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3.388.297	2.906.562
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	323.009	177.507
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuku	298.777	228.909
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	508.872	405.799
Autres produits bancaires	1.224.752	905.682
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2.201.092	1.930.521
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	406.007	234.080
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	894.068	663.841
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	290.643	204.866
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	610.375	827.734
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	3.700.162	2.786.515
Produits d'exploitation non bancaire	99.260	40.095
Charges d'exploitation non bancaire	155.123	2.119
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1.607.467	1.496.773
Charges de personnel	667.161	643.120
Impôts et taxes	39.291	38.172
Charges externes	708.535	644.926
Autres charges générales d'exploitation	30.243	24.080
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	162.236	146.475
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	1.512.194	807.068
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	440.596	341.559
Pertes sur créances irrécouvrables	19.840	8.059
Autres dotations aux provisions	1.051.758	457.450
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	801.107	462.299
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	269.845	185.812
Récupérations sur créances amorties	23.788	22.901
Autres reprises de provisions	507.475	253.585
RESULTAT COURANT	1.325.746	982.949
Produits non courants	13.566	0
Charges non courantes	59.931	64.830
RESULTAT AVANT IMPOTS	1.279.382	918.119
Impôts sur les résultats	659.375	325.386
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	620.007	592.734

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

CREANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1.588.323	-	275.902	1.618.283	3.482.508	2.216.840
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	499.847	-	499.847	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	499.847	-	499.847	-
PRETS DE TRESORERIE	-	360.000	-	996.418	1.356.418	1.758.151
- au jour le jour	-	60.000	-	551.237	611.237	51.984
- à terme	-	300.000	-	445.181	745.181	1.706.167
PRETS FINANCIERS	-	848.343	1.343.025	-	2.191.368	1.130.968
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	13.152	-	-	13.152	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	13.048	27.660	491	41.200	8.494
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1.588.323	1.234.543	2.146.434	2.615.192	7.584.493	5.114.452

CREANCES SUR LA CLIENTELE

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1.171.428	275.614	12.711.739	722.294	14.881.075	15.466.200
- Comptes à vue débiteurs	-	275.614	4.514.595	158.181	4.948.390	4.490.432
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1.451.284	-	1.451.284	1.545.678
- Crédits à l'exportation	-	-	54.001	103.147	157.148	221.864
- Autres crédits de trésorerie	1.171.428	-	6.691.859	460.966	8.324.253	9.208.226
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2.326.301	2.326.301	2.198.124
- Crédits à la consommation	-	-	-	2.326.301	2.326.301	2.198.124
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	-	-	9.688.991	-	9.688.991	8.786.020
- Crédits à l'équipement	-	-	9.688.991	-	9.688.991	8.786.020
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	85.576	-	10.349.966	18.140.887	28.576.429	29.893.009
- Crédits immobiliers	85.576	-	10.349.966	18.140.887	28.576.429	29.893.009
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	10.995.800	4.205	21.309	11.021.314	6.521.985
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	819.192	-	2.478.757	-	3.297.949	2.697.034
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	16.449	98.956	14.701	130.105	115.952
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	521.610	2.073.260	2.594.870	2.152.886
- Créances pré-douteuses	-	-	42.537	332.812	375.349	317.618
- Créances douteuses	-	-	25.570	154.929	180.499	152.014
- Créances compromises	-	-	453.503	1.585.519	2.039.022	1.683.254
TOTAL	2.076.196	11.287.863	35.854.224	23.298.752	72.517.035	67.831.209

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	123.667	11.006.991	1.821.913	2.246.142	15.198.713	17.634.874
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	8.771.108	-	-	8.771.108	11.831.976
OBLIGATIONS	105.408	2.235.884	225.160	-	2.566.451	1.966.669
AUTRES TITRES DE CREANCE	18.259	-	-	2.246.142	2.264.401	1.799.697
CERTIFICATS DE SUKUK	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	1.596.753	-	1.596.753	2.036.532
ICNE	31	60.188	102	46.707	107.028	181.665
TOTAL	123.698	11.067.180	1.822.014	2.292.849	15.305.741	17.816.539

DETTES SUBORDONNEES

Rubriques	Montant global	Non apparentés	Apparentés				EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE 31/12/2022
			Ets. de créd. & Assim.	Eses financières	Eses non financières	Autres apparentés		
Dettes subordonnées	4.300.000	-	4.300.000	-	-	-	4.300.000	4.300.000
Dettes subordonnées à durée déterminée	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3.000.000	-	3.000.000	-	-	-	3.000.000	3.000.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1.300.000	-	1.300.000	-	-	-	1.300.000	1.300.000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400.000	-	400.000	-	-	-	400.000	400.000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	900.000	-	900.000	-	-	-	900.000	900.000
Intérêts courus à payer	90.369	-	90.369	-	-	-	90.369	75.250

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Instruments optionnels	-	-
Opérations diverses sur titres(débiteur)	23.610	-
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	22.633	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	977	-
Débiteurs divers	522.616	-
- Sommes dues par l'Etat	418.004	-
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	768	-
- Comptes clients de prestations non bancaire	-	-
- Divers autres débiteurs	103.843	-
Valeurs et emplois divers	1.556.284	-
- Valeurs et emplois divers	1.556.284	-
Comptes d'ajustement de hors bilan(débiteur)	196.236	-
Comptes d'écart sur devises et titres(débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	85.523	-
"Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)"	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	605.473	-
- Produits à recevoir	523.226	-
- Charges constatées d'avance	82.246	-
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	693.885	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	79.718	-
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-87.843	-
TOTAL	3.675.501	-

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'Opérations sur titres	24.241
Dettes sur titres	-
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1.207.633
- Sommes dues à l'Etat	1.008.666
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	36.031
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés.	249
- Sommes dues au personnel	21.689
- Fournisseurs de biens et service	62.139
- Divers autres Créditeurs	78.859
Comptes d'ajustement de hors bilan	105
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	63.701
Charges à payer et produits constatés d'avance	417.764
- Charges à payer	394.200
- Produits constatés d'avance	23.564
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1.041.114
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	2.754.557

TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31-12-2023

Titre	Capital Social (En dirhams)	VN	Actions détenus en nombre	Actions détenus en %	Situation au 31 Décembre 2023			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant Net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			13.857.594		2.284.917	303.931	1.980.986		1.675.927	284.033	151.510
SOFAC	193.200.000	100	1.395.551	66,30%	521.262	-	521.262	31/12/2022	736.200	149.965	65.626
Umnia BANK	900.000.000	100	3.600.000	40,00%	440.000	-	440.000	31/12/2022	316	-57.750	-
PALM-BAY	100.000.000	1.000	85.000	85,00%	10.000	10.000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44.462.000	100	397.303	89,36%	107.586	40.000	67.586	31/12/2022	-34.348	-7.259	-
RHOSN ENNAKHIL	400.000	100	3.200	80,00%	320	-	320	31/12/2022	4.127	-86	-
RHOSN ENNAKHIL DOTATION DIVERSES	-	-	-	-	7.375	-	7.375	-	-	-	1.119,92
CIH COURTAGE	1.000.000	100	10.000	100,00%	1.000	-	1.000	31/12/2022	28.403	27.169	27.000
SANGHO	494.000	100	4.940	100,00%	253.831	253.831	0	30/09/2022	53.218	116.954	-
LANA CASH	35.000.000	100	349.994	99,99%	34.999	-	34.999	31/12/2022	20.482	-6.077	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100.000	100	1.000	100,00%	100	100	-	31/12/2022	762	-27	-
BMCI ASSET MANAGEMENT	1.000.000	100	10.000	100,00%	70.000	-	70.000	31/12/2022	4.536	3.284	-
CIH PATRIMMO	806.083.813	100	8.000.606	100,00%	838.444	-	838.444	31/12/2022	862.230	57.860	57.764
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6.411.091		452.625	7.333	445.293		10.375.077	675.980	71.407
ATLANTASANAD	602.835.950	10	6.028.360	9,99%	410.057	-	410.057	31/12/2022	3.805.729	409.605	33.156
AJARINVEST	7.000.000	100	28.000	40,00%	2.800	-	2.800	31/12/2021	12.253	14.918	36.000
TAKAFULIA ASSURANCES	50.300.000	100	100.600	20,00%	10.060	-	10.060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98.200.000	100	70.000	7,13%	7.000	-	7.000	31/12/2016	182.731	83.632	2.100
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19.000.000	100	12.670	6,67%	1.267	-	1.267	31/12/2014	21.519	216	-
INTERBANK	11.500.000	100	6.899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12.489	140	-
SGFG	1.000.000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2020	5.000.374	128.821	-
SBVC casablanca	387.517.900	100	116.256	3,00%	11.765	-	11.765	31/12/2021	753.611	30.835	151
MAROCLEAR	100.000.000	5.000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2021	321.509	9.761	-
DAR AD-DAMANE	75.000.000	250	2.000	0,67%	500	500	-	-	-	-	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
SIDI IFNI	100.000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6.100.000	100	9.150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300.000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2.100.000	100	3.000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37.000.000	500	7.423	10,03%	3.737	3.737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20.000.000	100	20.000	10,00%	2.000	-	2.000	31/12/2014	48.314	3.014	-
SED FES	10.000.000	100	5.000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100.000.000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2014	216.548	-4.961	-
ADER-FES	35.000.000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moucharaka dégressive	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moudaraba non restreinte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL			20.268.685		2.737.543	311.264	2.426.279		12.051.004	960.014	222.918

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DE RESULTATS	
. Report à nouveau	620.505	. Réserve légale	21.950
. Résultats net de l'exercice	592.734	. Autres réserves (FACULTATIVE)	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	427.277
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	764.011

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

. Date de clôture (1) 31 Décembre 2023

. Date d'établissement des états de synthèse (15) Février 2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE II.

Dates	Indications des événements
	Défavorables
	Néant

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	422.300	128.023	214.644	335.679	206.063	25.973	51.140	180.895	154.784
Droit au bail	77.743	-	-	77.743	100	-	-	100	77.643
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	344.557	128.023	214.644	257.936	205.963	25.973	51.140	180.795	77.141
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.364.911	225.083	30.802	2.559.193	1.102.604	136.262	3.796	1.235.070	1.324.122
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	998.697	62.630	-	1.061.326	298.096	32.605	-	330.701	730.626
Terrain d'exploitation	140.760	-	-	140.760	-	-	-	-	140.760
Immeubles d'exploitation, Bureaux	699.656	38.004	-	737.660	219.821	27.043	-	246.864	490.796
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation, Logements de VACANCES	157.466	24.625	-	182.091	77.460	5.561	-	83.022	99.070
MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	505.014	54.168	3.369	555.813	321.168	52.440	3.211	370.397	185.416
Mobilier de bureau d'exploitation	71.712	7.423	2.025	77.110	45.996	4.429	1.918	48.507	28.603
Matériel de bureau d'exploitation	60.186	1.147	521	60.812	37.591	6.385	520	43.456	17.356
Matériel Informatique	349.065	42.884	681	391.268	218.830	39.391	657	257.563	133.705
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	4.930	2.365	-	7.295	4.511	491	-	5.002	2.293
Autres matériels d'exploitation	19.121	349	141	19.329	14.240	1.745	116	15.869	3.459
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	793.664	104.105	26.747	871.023	456.742	48.644	62	505.323	365.699
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	67.536	4.180	686	71.030	26.597	2.574	522	28.649	42.381
Terrains hors exploitation	602	-	-	602	-	-	-	-	602
Immeubles hors exploitation	3.219	-	608	2.610	1.906	-	503	1.403	1.207
Mobilier et matériel hors exploitation	36.033	3.499	47	39.485	24.635	2.563	19	27.179	12.306
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	27.683	681	31	28.333	55	11	67	28.266	-
TOTAL	2.787.212	353.106	245.445	2.894.872	1.308.666	162.235	54.936	1.415.966	1.478.906

TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIIONS DES IMMOBILISATIONS

Immobilisation	valeur comptable brute	Cumul des amortissements et/ou des provisions pour dépréciation	valeur comptable nette	Prouduit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	199.616	503	199.113	269.120	71.563	1.556
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	3.410	3.292	117	299	182	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	213.811	51.140	162.671	162.684	-	-
TOTAL	416.837	54.936	361.901	432.103	71.745	1.556

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etabliss. de crédit à l'étranger	Total 31/12/23	Total 31/12/22
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établiss. de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	-	-	47.952	324.375	372.327	188.008
VALEURS DONNEES EN PENSION	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	6.953.402	-	-	-	6.953.402	11.092.000
EMPRUNTS DE TRESORERIE	2.469.000	459.669	144.261	-	3.072.930	1.363.261
- au jour le jour	-	-	144.261	-	144.261	144.261
- à terme	2.469.000	459.669	-	-	2.928.669	1.219.000
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	273.613	1.028.060	1.301.673	1.413.215
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	98.974	-	-	98.974	100.164
INTERETS COURUS A PAYER	36.944	1.379	75	2.947	41.346	15.450
TOTAL	9.459.346	560.022	465.901	1.355.382	11.840.652	14.172.091

DEPOTS DE LA CLIENTELE

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2023	Total 31/12/2022
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	800.938	2.038.917	8.311.073	31.705.770	42.856.698	40.675.753
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	10.190.497	10.190.497	9.486.897
DEPOTS A TERME	700.000	381.059	1.413.636	8.610.765	11.105.460	10.815.204
AUTRES COMPTES CREDITEURS	93	58.010	607.151	1.171.653	1.836.907	1.570.340
INTERETS COURUS A PAYER	167	77	80.306	51.239	131.789	129.767
TOTAL	1.501.198	2.478.063	10.412.166	51.729.924	66.121.351	62.677.961

PROVISIONS

PROVISIONS	Encours 31/12/2022	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2023
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2.677.927	474.330	500.886	253.827	2.905.198
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22	-	0	-	22
Créances sur la clientèle	2.114.833	421.873	269.604	-4	2.267.097
Titres de placement et d'investissement	150.628	0	89.030	-	61.598
Titres de participation et emplois assimilés	197.432	-	140.000	253.831	311.264
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	215.012	52.457	2.252	-	265.217
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1.637.169	1.018.024	365.463	-253.831	2.035.898
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	38.071	18.723	240	-	56.554
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1.150.895	978.885	361.333	-	1.768.447
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	448.203	20.416	3.890	-253.831	210.898
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	4.315.096	1.492.354	866.349	-4	4.941.097

CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2022	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2023
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	1.754.563	21.951	-	1.776.513
Réserve légale	283.246	21.951	-	305.197
Autres réserves (*)	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1.471.317	-	-	1.471.317
Capital	3.051.978	-	-	3.051.978
Capital appelé	3.051.978	-	-	3.051.978
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	620.505	-620.505	764.011	764.011
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	592.734	-592.734	620.007	620.007
TOTAL GENERAL	6.019.780	-1.191.288	1.384.018	6.212.510

TITRES DE CREANCES EMIS (y compris les dettes subordonnées)

NATURE DES TITRES	DATE EMISSION	TX %	NATURE DU TAUX	REQUENCE DE REVISION	PRIME DE RISQUE (EN BPS)	DUREE	MODE DE REMBOURSEMENT	ECH FINALE	MONTANT EMIS	MONTANT NON AMORTI	I C N E	MT NON AMORTI + I C N E
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	53.300	53.300	2.476	55.776
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	82.600	82.600	2.069	84.669
Obligations subordonnées	09/01/2015	4,75	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	09/01/2025	626.500	626.500	29.107	655.607
Obligations subordonnées	09/01/2015	3,87	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	09/01/2025	320.200	320.200	12.288	332.488
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	15/12/2026	39.400	39.400	70	39.470
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,8	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	15/12/2026	960.600	960.600	1.724	962.324
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe	-	-	10	In Fine	18/05/2028	417.400	417.400	10.453	427.853
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,1	Taux Revisable	Annuelle	-	10	In Fine	18/05/2028	500.000	500.000	12.983	512.983
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	-	150.000	150.000	102	150.102
Obligations subordonnées perpétuelles	28/12/2018	5,73	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	-	350.000	350.000	223	350.223
Obligations subordonnées perpétuelles	28/07/2022	5,41	Taux Revisable	Annuelle	-	-	Perpétuel	-	800.000	800.000	18.875	818.875
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									4.300.000	4.300.000	90.369	4.390.369
CDN	18/05/2020	2,97	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	18/05/2025	950.000	950.000	17.577	967.577
CDN	18/05/2020	3,77	Taux Revisable	Annuelle	-	5	In Fine	18/05/2025	235.000	235.000	5.611	240.611
CDN	29/07/2020	2,53	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	01/08/2025	530.000	530.000	5.605	535.605
CDN	29/09/2020	2,59	Taux Fixe	-	-	5	In Fine	29/09/2025	556.000	556.000	3.698	559.698
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	01/07/2026	188.000	188.000	2.240	190.240
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	25/06/2028	485.000	485.000	6.571	491.571
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe	-	50	7	In Fine	22/11/2028	981.000	981.000	2.820	983.820
CDN	24/05/2022	2,24	Taux Fixe	-	20	2	In Fine	24/05/2024	506.000	506.000	6.875	512.875
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe	-	40	5	In Fine	24/05/2027	50.000	50.000	825	50.825
CDN	24/05/2022	3,71	Taux Revisable	Annuelle	40	5	In Fine	24/05/2027	2.045.000	2.045.000	46.786	2.091.786
CDN	20/02/2023	3,75	Taux Fixe	-	20	1	In Fine	19/02/2024	123.800	123.800	4.062	127.862
CDN	13/04/2023	3,68	Taux Fixe	-	20	1	In Fine	12/04/2024	58.500	58.500	1.551	60.051
CDN	20/04/2023	3,9	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	20/06/2024	660.900	660.900	18.028	678.928
CDN	20/04/2023	3,95	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	19/07/2024	1.339.100	1.339.100	36.997	1.376.097
CDN	11/05/2023	3,8	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	11/05/2024	29.200	29.200	712	29.912
CDN	24/05/2023	3,8	Taux Fixe	-	37	1	In Fine	24/05/2024	85.600	85.600	1.973	87.573
CDN	29/05/2023	4,12	Taux Fixe	-	30	2	In Fine	01/10/2025	700.000	700.000	17.099	717.099
CDN	08/06/2023	3,7	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	07/06/2024	17.000	17.000	357	17.357
CDN	03/07/2023	3,62	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	03/07/2024	26.100	26.100	470	26.570
CDN	27/07/2023	3,5	Taux Fixe	-	25	1	In Fine	26/07/2024	67.900	67.900	1.029	68.929
CDN	22/09/2023	3,6	Taux Fixe	-	22	1	In Fine	02/12/2024	652.000	652.000	6.477	658.477
CDN	22/09/2023	3,85	Taux Fixe	-	31	3	In Fine	02/02/2026	210.000	210.000	2.231	212.231
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe	-	33	3	In Fine	22/09/2026	293.000	293.000	3.178	296.178
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe	-	37	4	In Fine	22/09/2027	345.000	345.000	3.875	348.875
CDN	27/09/2023	3,48	Taux Fixe	-	-	1	In Fine	27/09/2024	58.600	58.600	535	59.135
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									11.192.700	11.192.700	197.183	11.389.883
TOTAL GENERAL									15.492.700	15.492.700	287.553	15.780.253

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	5.232.011	5.232.011	5.232.011	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	4.988.370	4.988.370	4.988.370	-	-	-
OBLIGATIONS	225.382	225.382	225.382	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	18.259	18.259	18.259	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	1.702.304	1.704.796	105.525	2.439	61.598	61.598
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	105.578	105.577	105.525	-	53	53
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	1.658.324	1.599.218	-	2.439	61.545	61.545
TITRES D'INVESTISSEMENT	8.371.427	8.371.427	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	3.825.512	3.825.512	-	-	-	-
OBLIGATIONS	2.253.298	2.253.298	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	2.292.617	2.292.617	-	-	-	-

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay EL Hassan, RABAT	HOLDING	17.530.419	57,44%	57,44%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan Rabat	Institution Financière	2.105.738	6,90%	6,90%
Groupe HOLMARCOM	20 Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	36.328	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'anza, Casablanca	ASSURANCES	3.543.422	11,61%	11,61%
Flottant en Bourse			5.936.239	19,45%	19,45%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1.367.638	4,48%	4,48%
Total			30.519.784	100%	100%

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Titres dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	42	42	9.169.532	7.817.274
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

CREANCES SUBORDONNEE

Rubriques	Montant global	Apparentes				Exercice 2023	Exercice 2022
		Ets. De cred. & Assim.	Eses financiere	Eses non financiere	Autres apparentes		
Créances subordonnées	557.355	557.355	-	-	-	557.355	542.485
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	557.355	557.355	-	-	-	557.355	542.485
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

AUTRES PRODUITS ET CHARGES			AUTRES PRODUITS ET CHARGES		
RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE	RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	187.773	-	Pertes sur créances irrécouvrables	19.840	-
Divers autres produits bancaires	98.743	-	Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	17.002	-
Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	-	Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	2.838	-
Produits des exercices antérieurs	-	-	Autres dotations aux provisions	1.051.758	-
Divers autres produits bancaires	98.743	-	Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	-
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	89.030	-	Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	999.301	-
Autres charges bancaires	138.951	-	Dotations aux provisions réglementées	-	-
Divers charges sur titres de propriété	-	-	Dotations aux autres provisions	52.457	-
Frais d'émission des emprunts	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance	269.845	-
Autres charges sur opérations sur titres	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	0	-
Autres sur prestations de services	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	269.604	-
Divers autres charges bancaires	138.951	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	-
Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	-	Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	-
Cotisation au fonds de garantie des déposants	112.897	-	Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	-
Produits rétrocédés	565	-	Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	240	-
Charges des exercices antérieurs	1.066	-	Récupération sur créances amorties	23.788	-
Divers autres charges bancaires	24.422	-	Autres reprises de provisions	507.475	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	0	-	Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	140.000	-
Produits d'exploitation non bancaires	99.260	-	Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Produits sur valeurs et emplois assimilés	67.751	-	Reprises de provisions pour autres risques et charges	365.223	-
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	Reprises de provisions réglementées	-	-
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	3.994	-	Reprises de provisions	2.252	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	Produits non courants	13.566	-
Produits accessoires	5.660	-	Reprises non courantes des amortissements	-	-
Subventions reçues	-	-	Reprises non courantes des provisions	-	-
Autres produits d'exploitation non bancaires	21.856	-	Autres produits non courants	13.566	-
Charges d'exploitation non bancaires	155.123	-	Charges non courantes	59.931	-
Charges sur valeurs et emplois assimilés	1.304	-	Dotations non courantes aux amortissements	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations financières	140.000	-	Dotations non courantes aux provisions	-	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	252	-	Autres charges non courantes	59.931	-
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	13.567	-			
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	440.596	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	421.873	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	-			
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	-			
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	-			
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	18.723	-			

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE						
	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3.136.395	-	300.000	-	-	3.436.395
Créances sur la clientèle	17.727.586	1.814.136	16.535.624	11.012.156	15.659.972	62.749.474
Titres de créance	-	-	6.573.356	2.528.363	1.520.735	10.622.454
Créances subordonnées	-	-	-	-	557.355	557.355
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	20.863.981	1.814.136	23.408.980	13.540.519	17.738.062	77.365.678
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	9.910.777	639.000	-	630.000	-	11.179.777
Dettes envers la clientèle	3.392.360	2.377.423	6.066.150	124.616	-	11.960.549
Titres de créance émis	-	182.300	3.442.400	7.568.000	-	11.192.700
Emprunts subordonnés	-	-	-	3.000.000	1.300.000	4.300.000
TOTAL	13.303.137	3.198.723	9.508.550	11.322.616	1.300.000	38.633.026

Concentration des risques sur un même bénéficiaire (risques > 10% FP)					
Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
9	11.832.664	9.598.103	884.942	934.118	7.766.618

VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ETRANGERES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	57.133
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.615.706
Créances sur la clientèle	3.274.854
Titres	4.640.381
Autres actifs	32.200
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	10.620.274
PASSIF:	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.040.030
Dépôts de la clientèle	2.019.688
Autres passifs	17.479
TOTAL PASSIF	4.077.197
HORS-BILAN:	
ENGAGEMENTS DONNES	271.588
ENGAGEMENTS RECUS	1.445.667

COMMISSIONS RECUES ET VERSEES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CREDIT	CLIENTELE	
COMMISSIONS RECUS	-	557.667	-
Commissions sur fonctionnement de compte	-	44.470	-
Commissions sur moyens de paiement	-	336.081	-
Commissions sur opérations de titres	-	63	-
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	13.515	-
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	54.984	-
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	8.111	-
Autres produits sur prestations de service	-	51.648	-
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	-
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	-
Commissions sur produits dérivés	-	4.424	-
Commissions sur opérations de change virement	-	44.372	-
Commissions sur opérations de change billet	-	-	-
COMMISSIONS VERSEES	-	272.936	-
Charges sur moyens de paiement	-	182.892	-
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	-
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	-
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	-
Commissions sur engagements sur titres	-	-	-
Autres charges sur prestations de service	-	9.904	-
Commissions sur produits dérivés	-	4.252	-
Commissions sur opérations de change virement	-	75.889	-
Commissions sur opérations de change billets	-	-	-

MARGE D'INTERET

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	157.547	92.576
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	3.388.297	2.906.562
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	323.009	177.507
Total intérêts et produits assimilés	3.868.853	3.176.645
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	406.007	234.080
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	894.068	663.841
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	290.643	204.866
Total intérêts et charges assimilés	1.590.718	1.102.787
Marge d'intérêts	2.278.135	2.073.858

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

2° semestre 2023	2° semestre 2022	2° semestre 2021
5.901.255	4.717.036	4.099.681

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	75.860	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	75.860	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	222.918	
- Dividendes sur titres de participation	221.798	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	1.120	

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL (Etablissements financiers)

INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
*Bénéfice net	620.007	-
*Perte nette	-	-
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES	1.684.659	-
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES		
Provision pour congés payés dus	978.885	-
Amortissements excédentaires	360	-
Charges sur exercices antérieurs	92	-
IS de l'exercice	659.375	-
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
Contribution à la cohésion social	43.971	-
Penalités et amendes fiscales	1.976	-
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES	-	557.978
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		
Revenus des titres de participation exonérés	-	194.821
Reprises sur provisions pour risques généraux	-	361.333
Etalement des Produits à recevoir	-	1.092
Reprise de provisions sur créances	-	731
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	-
Total		
INTITULES	MONTANT(+)	MONTANT(-)
Total	2.304.666	557.978
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	1.746.688	-
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)	-	-
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-
VI - RESULTAT NET FISCAL		
/ Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	1.746.688	-
/ Déficit net fiscal (B)	-	-
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
Cumul Des Amortissements Fiscalement Différés	-	-
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
* Exercice n-4	-	-
* Exercice n-3	-	-
* Exercice n-2	-	-
* Exercice n-1	-	-

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE
1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	3.700.162	2.176.833	1.279.382
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	3.700.162	2.176.833	1.279.382

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	3.700.162	2.176.833	1.279.382
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	3.700.162	2.176.833	1.279.382

COMPTES DE LA CLIENTELE

	31/12/2023	31/12/2022
Comptes courants	79.362	68.103
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	39.791	34.825
Autres comptes chèques	2.953.164	2.502.672
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	958.399	660.298
Comptes à terme	2.533	2.821
Bons de caisse	700	769
Autres comptes de dépôts	4.261	3.476

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Gains sur titres de transaction	338.531	
Perte sur titres de transaction	26.063	
Résultat sur titres de transaction	312.468	
Plus-values de cession sur titres de placement	116.170	
Moins-values de cession sur titres de placement	66.112	
Résultat sur titres de placement	50.058	
Produits sur engagement sur titres	-	
Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
Produits sur engagement sur produits dérivés	852	
Charges sur engagement sur produits dérivés	3.617	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	-2.765	
Produits sur opérations de change	621.661	
Charges sur opérations de change	102.695	
Résultat sur opérations de change	518.966	

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	31/12/2023		31/12/2022	
	Créance en souffrance (*)	Provisions	Créance en souffrance (*)	Provisions
Créances pré-douteuses	401.196	25.837	336.821	19.203
Créances douteuses	220.289	39.790	181.600	29.586
Créances compromises	4.240.482	2.201.470	3.749.297	2.066.043
TOTAL	4.861.966	2.267.097	4.267.719	2.114.833

(*) Net des agio réservés

EFFECTIFS

EFFECTIFS (En Nombre)	31/12/2023	31/12/2022
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2289	2220
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	705	657
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1584	1563
Cadres (équivalent plein temps)	1648	1610
Employés (équivalent plein temps)	641	610

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1.325.746
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	979.337
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	557.978
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1.747.105
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	659.532
. Résultat courant après impôts (=)	1.087.573

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

Néant

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme	23.647.332	-
Devises à recevoir	2.719.816	-
Dirhams à livrer	2.768.269	-
Devises à livrer	8.963.304	-
Dirhams à recevoir	9.195.944	-
Dont swaps financiers de devises	4.580.951	-
Engagements sur produits dérivés	100.000	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	100.000	-

ETATS NEANTS

B08	IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE
B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES
	PASSIF EVENTUEL
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS PLACES
	DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
	TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENETRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE



CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION PROVISOIRE DES COMPTES SOCIAUX
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Nous avons procédé à un examen limité de la situation provisoire du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH BANK) comprenant le bilan, l'hors bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Cette situation provisoire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 10.602.879 dont un bénéfice net de KMAD 620.007, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation provisoire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH BANK) arrêtés au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 21 février 2024

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7 Bd Driss Slaoui - Casablanca
 Tél. 05 22 54 48 00 - Fax. 05 22 25 66 70

Ghali GUESSOUS
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
 101, boulevard Abdelmoumen
 20360 Casablanca
 Tél. : 05 22 42 34 25
 Fax : 05 22 42 34 25

Taha FERDAOUS
Associé